

# Demande de prestation de vieillesse



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises  
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge  
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

## DONNÉES PERSONNELLES DE L'ASSURÉ(E)

### Nom et prénom:

N° AVS: 756.

Demande de divorce en cours:  Oui  Non

Téléphone:

Adresse actuelle complète:

Nom de l'employeur actuel:

Avez-vous des enfants de moins de 18 ans ou de moins de 25 en études ou en apprentissage?  Oui  Non

Avez-vous actuellement votre pleine capacité de travail?  Oui  Non

### État civil:

Date de naissance (jj/mm/aaaa):

Sexe:  M  F

E-mail:

### Retraite complète

### Retraite partielle

Je souhaite, dès le \_\_\_\_\_ (cocher et renseigner ce qui convient):

recevoir ma prestation sous forme de rente

recevoir ma prestation sous forme mixte (capital/rente)\*:

CHF \_\_\_\_\_ sous forme de capital, le solde devant être converti en rente de vieillesse viagère

ou \_\_\_\_\_ % de mon avoir de vieillesse sous forme de capital, le solde devant être converti en rente de vieillesse viagère

recevoir une rente de vieillesse supplémentaire temporaire jusqu'à l'âge de retraite légale, de CHF \_\_\_\_\_ / mois (**en cas de retraite complète et anticipée uniquement**)

recevoir ma prestation sous forme de capital\*

### En cas de retraite partielle uniquement:

Taux d'activité avant la retraite partielle \_\_\_\_\_ % et après la retraite partielle \_\_\_\_\_ %

\* Je prends acte que, sur le montant versé sous forme de capital, il est mis fin à tout droit réglementaire, y compris, celui de prestations en faveur de survivants et d'enfants de retraités, et je confirme n'avoir procédé à aucun rachat de cotisations ces 36 derniers mois.

Je prends note que le choix de la forme de la prestation est irrévocable

## RETRAITE ANTICIPÉE AVEC VERSEMENT DIFFÉRÉ DES PRESTATIONS / RETRAITE DIFFÉRÉE / MAINTIEN DE COTISATIONS

Je souhaite (cocher et renseigner ce qui convient):

anticiper ma retraite avec paiement différé des prestations (au maximum jusqu'à l'âge de retraite réglementaire)

différer le paiement de ma prestation de vieillesse (sans maintien de l'assujettissement et tant que durent les rapports de travail ou l'exercice de l'activité lucrative mais au maximum pendant 5 ans)

maintenir mon assujettissement à la prévoyance professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite (pas de versement de prestation de vieillesse durant le maintien de l'assujettissement et jusqu'à cessation de l'activité lucrative préexistante mais au maximum pendant 5 ans)

Remarques: \_\_\_\_\_

## COORDONNÉES DE PAIEMENT

Pour les paiements à l'étranger, joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) avec l'adresse complète de la banque

Nom du titulaire du compte:

Nom et adresse complète de la Banque:

N° de compte (IBAN):

Clearing bancaire / Swift:

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré(e): \_\_\_\_\_

Signature légalisée\* du conjoint ou du partenaire enregistré (LPart): \_\_\_\_\_

\* La signature légalisée du conjoint ou du partenaire enregistré (LPart) est indispensable pour les paiements sous forme de capital si vous êtes marié(e), séparé(e), partenaire enregistré (LPart), en instance de divorce ou de dissolution judiciaire du partenariat enregistré (LPart). Pour ce faire, vous pouvez convenir d'un rendez-vous auprès de nos services (avec présentation de pièces d'identité originales et du livret de famille ou certificat de famille) ou nous retourner la demande signée par le conjoint ou le partenaire enregistré (LPart) et authentifiée devant un officier d'état civil ou un notaire.

### Pièces à joindre obligatoirement à la demande:

- Copie des pièces d'identité de l'assuré(e) et du conjoint ou du partenaire enregistré (LPart)
- Copie du livret de famille ou certificat de famille (pour les assuré(e)s marié(e)s ou LPart)
- Pour les versements en capital, un certificat individuel d'état civil daté de moins d'un mois (pour les personnes célibataires divorcées ou veuves)
- Attestation d'étude ou d'apprentissage pour les enfants entre 18 et 25 ans

Le service Prestations est à votre disposition pour toute information complémentaire: Ligne directe 058 715 33 37 – Guichet: 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30

### Agences

Bulle	Rue Condémine 56	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 <sup>er</sup> -Mars 18	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	T 032 465 15 80

### Siège de l'Administration de la caisse

Rue de Saint-Jean 67 – Case postale – 1211 Genève 3  
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch